



Groupements d'entreprises offre globale: retours d'expériences

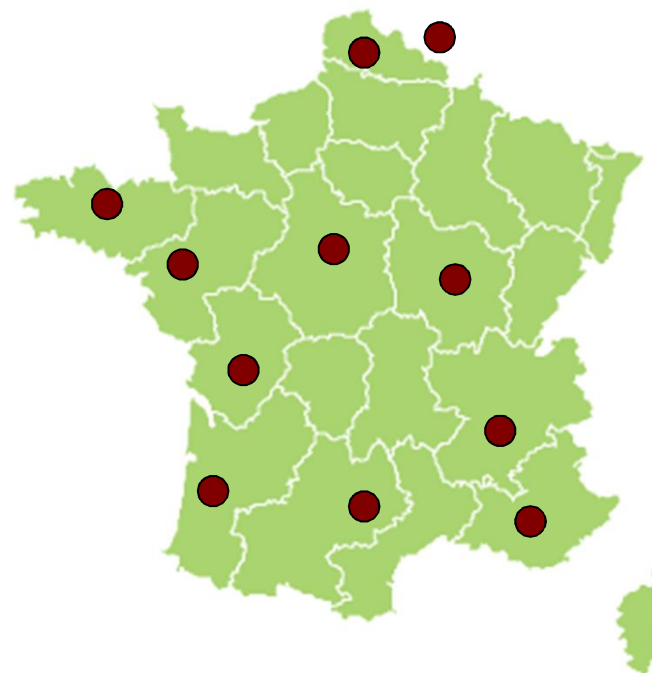
NORDBAT 2012

Qu'est ce qu'un groupement permanent d'entreprises d'offre globale?

- **Notion de groupement permanent**
Un certain nombre d'entreprises montrent souhaitent développer un outil commun durable.
 - **Notion d'offre globale**
des métiers complémentaires qui peuvent être commercialisés ensemble *(exemple: des compétences de menuiserie, isolation, ventilation, chauffage/plomberie s'associent pour proposer une rénovation énergétique efficace de l'habitat).*
- ⇒ **Type de structures non ciblées par l'étude**
- ⇒ Réseaux informels;
 - ⇒ Groupements d'achats;
 - ⇒ Groupements momentanés;

Bilan du retour d'expériences

- **60 groupements repérés** sur internet et la presse spécialisée;
- **20 groupements interviewés**, originaires d'une dizaine de régions de France et de Belgique:



Thèmes abordés par le retour d'expériences

- Quelle intégration de l'offre globale ?
- **Quels métiers/compétences constituent le groupement?**
- Neuf ou rénovation?
- **Quels sont les moyens de communication pour faire connaître l'offre globale ?**
- Quel est la capacité du groupement à accompagner le client / maître d'ouvrage avant la phase devis ?
- Est-ce que le groupement sait réaliser des études de conception ?
- Comment les entreprises membres du groupement se coordonnent pour présenter l'offre globale ?
- **Quelle est la responsabilité juridique de la structure « groupement » ? Comment est-elle assurée ?**
- Comment les membres d'un groupement se coordonnent sur un chantier?
- **Quels sont les modes de financement de la « structure groupement »?**
- Les groupements disposent-ils d'une charte et/ou d'un règlement intérieur ?
- **Quelle forme juridique les groupements ont privilégié ?**
- Quelles formations particulières ont été suivies par les membres en rapport avec leur activité en groupement ?
- Qu'est ce qui a favorisé le développement du groupement ?
- Quels sont les obstacles au développement du groupement ?

Retours d'expériences

- Métiers présents dans les structures:

- **Travaux** 100%

Compétences travaux les plus courantes (du plus au moins rencontré): isolation, plâtrerie, menuiseries, charpente, électricité, peinture, maçonnerie, plomberie, chauffage...

- **Expertise thermique** 50%

Thermicien indépendant ou compétence intégré à un des membres

- **Architectes** 25%

- **Fournisseurs de matériaux** 25%

- **Associations** 15%

- **Collectivités** 10%

Retours d'expériences

- Comment le groupement se fait connaître?

- Marque commerciale commune	100%
- Site internet	50%
- Stand commun sur salons spécialisé	50%
- Outils de communication des membres	38%
- Plaquette de communication commune	25%
- Chantiers ouverts au public	15%
- Encarts publicitaires dans la presse	15%

⇒ Tous les outils ci-dessus participent à la reconnaissance de la « marque groupement »; au-delà du client, la plupart des groupements ont reconnu que la mise en place de ces outils ont permis de « souder » les équipes qui les constituent.



Retours d'expériences

- Quel niveau de fédération dans l'offre commerciale globale?
 - **Un seul devis pour l'ensemble des travaux** 38%
 - **Un devis par entreprise, remise ensemble ou dans un même délai** 25%
 - **Pas de règle** 38%
- ⇒ Une majorité de groupements remettent leur(s) offre(s) de manière coordonnée, pour montrer au client sa capacité à travailler ensemble.

Retours d'expériences

- Groupements: structuration de la relation client
 - Quelle responsabilité pour le groupement?
 - **Chacun est responsable de ses travaux** 62%
 - **Le groupement est assuré pour l'ensemble de ses membres, ou un contractant général prend cette responsabilité globale** 38%
- ⇒ On retrouve les groupements qui remettent un seul devis pour l'ensemble des prestations. C'est plus complexe à mettre en œuvre, mais c'est aussi un argument plus efficace pour le client, qui n'a qu'un seul interlocuteur qui ne reporte pas sa responsabilité sur un autre. C'est donc un gage de qualité.

Retours d'expériences

- Financement du groupement

⇒ Pour prendre en charge la communication, les éventuelles assurances et emploi partagé.

- **Commission** sur les devis de travaux obtenus par le groupement (parfois avec exemption de commission sur le devis qui apporte le chantier);
- **Droit d'entrée** au groupement;
- **Cotisation** annuelle obligatoire;



Retours d'expériences

- Statuts juridiques rencontrés

Il n'y a pas de réponse unique, mais des solutions différentes suivant la nature du projet et la volonté de se regrouper:

- **Aucun statut:** tester un marché avant de se lancer;
- **Association:** formaliser des liens sans engager trop de moyens;
- **SARL coopérative artisanale:** regroupements d'artisans pour obtenir des taux d'assurances intéressants;
- **SARL / SCOP SARL / SCIC SARL:** des choix différents qui dépendent des initiateurs du groupement;
- **SAS:** une association de sociétés plus importantes en capital;
- **EURL:** pas propice au groupement;

